

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 2: Economie : réalités et perspectives

Artikel: Perspectives horlogères dans le domaine des pièces détachées

Autor: Joseph, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perspectives horlogères dans le domaine des pièces détachées

Entretien avec M. Roger Joseph, Directeur de l'UBAH, La Chaux-de-Fonds

1. Situation conjoncturelle

La grave crise qui sévit actuellement dans l'industrie horlogère ne frappe pas tous les genres de fabrications avec la même intensité. En examinant les divers secteurs horlogers, on constate de graves difficultés touchant la production d'articles destinés aux montres «Roskopf» ainsi que la production d'articles mécaniques «ancre», tout particulièrement sous ses formes de chablon et de mouvements. Les producteurs de parties détachées de la montre mécanique éprouvent à l'heure actuelle des difficultés très marquées. En revanche, les exportations de montres étant moins touchées que celles de mouvements et de chablon, les fabrications de pièces d'habillement (boîtes, cadrans, aiguilles) souffrent moins fortement de la récession que celles qui fournissent des pièces mécaniques destinées aux montres «ancre» ou «Roskopf». La crise atteint en premier lieu, très durement, les producteurs de pierres, de ressorts et de parties réglantes.

Dans le secteur des pièces de l'habillement, de profonds changements sont intervenus au cours de ces dernières années du fait de la très forte diminution des boîtes de montres suisses de bas prix; certaines entreprises ont disparu, d'autres ont passé à la fabrication d'articles plus élaborés. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'existe plus qu'une fabrication très limitée de boîtes destinées à des montres «Roskopf».

Dans le secteur de la montre «ancre», ce sont également les articles figurant dans le bas de la gamme qui sont les plus touchés par la crise actuelle.

En résumé, on constate que la demande de produits horlogers du haut de la gamme reste soutenue. Les entreprises produisant pour le bas de la gamme connaissent, elles, des difficultés plus ou moins marquées.

2. Examen

des situations régionales

La production horlogère n'est pas identique de l'une à l'autre des régions de la chaîne jurassienne qui ont une vocation horlogère. La situation actuelle de ces régions varie donc très fortement suivant le type de production que l'on y trouve.

Ainsi, par exemple, le canton du Jura est relativement peu touché par la crise actuelle, en raison du fait qu'on y trouve avant tout des fabriques d'habillement, principalement de boîtes. L'Ajoie cependant compte également des entreprises de la pierre d'horlogerie, dont certains articles récents parus dans la presse jurassienne ont révélé la situation difficile.

Il en est de même dans toutes les régions horlogères : celles qui comptent surtout des fabriques de pièces d'habillement connaissent aujourd'hui, du fait de la situation conjoncturelle, des problèmes moins graves que celles où prédominent des fabrications de pièces du mouvement.

Ainsi, dans les Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds, avec ses nombreuses fabriques de boîtes et de cadrans, jouit d'une situation nettement moins tendue que Le Locle avec sa grosse fabrication de parties réglantes.

Dans ce contexte, les fabricants genevois de pièces détachées horlogères sont évidemment les moins touchés. En effet, ils produisent essentiellement des pièces d'habillement destinées à des montres de haut de gamme.

3. Le problème du chablonnage

Actuellement, la crise touche essentiellement les articles de masse et ces articles de masse sont très souvent exportés de Suisse sous forme de pièces détachées.

On critique cette exportation de pièces détachées, car elle prive de leur travail bon nombre de travailleurs suisses. Il faut dire que si ces articles-là sont vendus sous cette forme, c'est tout simplement parce que nous ne parvenons plus à les vendre sous une autre forme. Il faut regretter le chablonnage. Chacun admet qu'il vaudrait mieux que toutes les pièces soient exportées sous la forme de montres complètes (on sait que l'on peut dire la même chose à propos des mouvements, dont il vaudrait mieux qu'ils soient eux aussi expédiés sous forme de montres complètes). Mais c'est une constatation qui ne conduit à rien. On ne voit pas comment on pourrait porter une condamnation morale, alors qu'il s'agit d'un problème économique contre lequel on ne peut pratiquement rien. En tout état de cause, il vaut infiniment mieux continuer à vendre certains articles sous forme de chablonns plutôt que de ne plus les vendre du tout.

Les pièces du mouvement, du moins celles qui ne sont pas destinées à des articles de haut de gamme, doivent pouvoir être produites dans des séries très importantes. Dans la mesure où nos exportateurs de montres et mouvements ne suffisent pas à assurer des séries suffisantes, le chablonnage constitue un facteur favorable : il permet le maintien de prix compétitifs. Il faut se rappeler que les mesures établies autrefois en vigueur, telle que l'interdiction du chablonnage, n'avantageraient aujourd'hui ni le secteur du produit terminé, ni celui de l'habillement. Elles ne permettraient pas d'accroître les exportations de produits terminés. Au contraire, elles constituerait pour celles-ci un handicap supplémentaire, puisque la réduction des séries de pièces du mouvement aurait pour effet d'accroître leurs coûts.

Le chablonnage est donc bien un mal nécessaire. Il contribue au maintien en Suisse d'un potentiel de production suffisant dans le domaine des pièces du mouvement.

4. L'appareil de production

Lorsque les quantités produites par l'horlogerie sont en baisse ou stagnent à un niveau très bas, il est évident que le potentiel de production n'est pas employé à plein. C'est notamment le cas aujourd'hui. Dans ces conditions, le potentiel, c'est-à-dire l'équipement, étant sous-utilisé, on voit mal les fabricants de parties détachées passer de nouvelles commandes de machines. Il suffira, si une machine tombe en panne, d'en remettre en service une autre. Dès lors, le secteur des machines pâtit actuellement des difficultés horlogères.

Dans le secteur des pièces détachées du mouvement, il y a incontestablement un redimensionnement de l'appareil de production à prévoir. Les concentrations existantes ont tendance à se replier sur quelques centres de production. Certaines entreprises qui avaient plusieurs dizaines de centres de production n'en ont plus que quatre ou cinq. Ce phénomène va-t-il se prolonger ou pas ? Il est très difficile d'y répondre. En tout état de cause, dans ce secteur, on ne voit pas, pour le moment, se dessiner de nouvelles concentrations. On ne voit pas non plus s'en créer dans le secteur de l'habillement qui en compte aujourd'hui fort peu. En ce qui concerne la fabrication de produits terminés, la tendance, vue de l'extérieur, est plutôt à un retour à des entités plus petites que par le passé.

5. Possibilités de diversification

On s'est rendu compte, au cours des dernières années, que la diversification constitue une gageure, un risque à prendre. Il y a des diversifications de divers types. La plus complète consiste à rechercher, au sein d'une entreprise en place, à créer un produit absolument nouveau. Un autre type de diversification tend à rechercher un nouveau produit, destiné au marché exploité précédemment. Le troisième modèle de diversification cherche à adapter un peu le produit à l'intention d'un nouveau marché. Dans le secteur des pièces détachées du mouvement, il y a effectivement un certain

nombre de types de fabrications qui ont des possibilités de diversification sur la base du produit traditionnel. Une entreprise de la pierre d'horlogerie maîtrise une certaine technologie en rapport avec le travail du corindon (rubis synthétique). Le corindon est un article que l'on n'utilise pas seulement dans le domaine de la montre. Dans cette mesure-là, les fabricants de pierres d'horlogerie peuvent passer à d'autres fabrications sans changer fondamentalement la technologie avec laquelle ils travaillaient auparavant. De même, on trouve des ressorts ou des pignons de précision dans nombre d'articles non horlogers.

C'est ainsi qu'on a vu, au cours de ces dernières années, un certain nombre d'entreprises passer progressivement de l'horlogerie à d'autres secteurs industriels tout en conservant une production proche de leur production traditionnelle. De telles diversifications ont cependant leurs limites. Dans les secteurs non horlogers, les entreprises se trouvent le plus souvent face à des concurrents déjà implantés sur le marché. Bien sûr, il arrive parfois qu'une entreprise découvre un secteur de diversification dans lequel elle n'affronte pratiquement aucune concurrence. Toutefois, cela tient quasiment du miracle. On ne peut en effet sans autre compter sur de tels miracles.

En règle générale, lorsqu'une entreprise se lance dans une production nouvelle, elle entreprend une opération extrêmement onéreuse. Le nouveau produit ne devient rentable qu'après nombre d'années qui, très généralement, ont été sous-estimées au départ. Aujourd'hui, on entend un peu moins parler de diversification qu'il y a quelques années. Les gens ont adopté une attitude un peu plus réaliste à l'égard de la diversification. On a cessé d'en faire un mythe salvateur.

En ce qui concerne l'habillement de la montre, le problème de la diversification se pose en d'autres termes. Les entreprises se situant dans une gamme de production qui évolue favorablement n'ont pas, dans l'état actuel des choses, à rechercher de diversification. Prenons le cas de la boîte de montre.

Quelle que soit la technologie utilisée pour le mouvement de la montre, une boîte de montre sera toujours nécessaire. Le problème consiste donc à rester compétitif face à l'étranger. Mais il n'y a pas à rechercher un nouveau produit si on a la certitude que ce produit-là continuera de se fabriquer, quels que soient les développements ultérieurs.

Quant à la fabrication de cadans et d'aiguilles, on a pu nourrir d'énormes craintes il y a quelques années. On pensait alors que la montre à affichage numérique allait connaître un développement rapide. La flambee fut éphémère. Aujourd'hui, ces secteurs connaissent une nouvelle menace en raison d'un nouveau type d'affichage optoélectrique, qui reproduit des aiguilles au lieu de chiffres. Bien qu'il connaisse un certain développement, il n'est cependant pas encore de nature à inquiéter les fabricants de cadans ou d'aiguilles.

Cela dit, il est évident que si une fabrique de pièces d'habillement trouve une diversification intelligente, qui lui paraît valoir la peine, elle n'a pas de raisons de ne pas s'y lancer aussi. Toutefois, une diversification doit être introduite lorsque l'entreprise tourne bien. Il est généralement trop tard de s'y consacrer lorsque les difficultés surviennent.

Depuis quelques années, le bas de la gamme est beaucoup plus menacé que le haut de la gamme. Dans le bas de la gamme, la compétitivité des produits suisses est actuellement battue en brèche. Cela ne signifie pas que certains marchés soient à jamais perdus.

En effet, au niveau de l'habillement de la montre, l'horlogerie suisse dispose d'un «styling» très apprécié. C'est un élément très important dans le secteur des montres bon marché. L'article très bon marché est un article de mode. Celui qui achète une montre bon marché n'a pas l'intention de la conserver pendant plusieurs dizaines d'années. Le «styling» reste donc un atout de l'horlogerie suisse.

En conclusion, il faut espérer très vivement que la situation conjoncturelle très défavo-

rable dans laquelle nous nous trouvons prenne fin rapidement. Elle est extrêmement dommageable aux entreprises, dans

la mesure où elle les affaiblit financièrement et compromet leurs chances de redressement lors d'un redémarrage conjoncturel.

Les principales préoccupations des travailleurs jurassiens en 1982

L'emploi : problème numéro un !

Le recul de l'emploi constitue la préoccupation majeure des travailleurs jurassiens et de leurs organisations syndicales qui sont confrontées, chaque jour, aux effets du développement de la crise économique dont l'aggravation prend des dimensions alarmantes.

Les fermetures d'ateliers, les compressions de personnel et l'introduction progressive du chômage partiel imposent aux hommes et aux femmes qui en sont les victimes des sacrifices financiers importants et des souffrances morales incalculables.

Un climat de crainte générale s'installe dans certaines entreprises. Les conditions de travail se détériorent ça et là. Et ce n'est pas le fruit du hasard si, à la moindre incartade, des mesures draconiennes dignes des années 30 sont prises à l'encontre des travailleurs. Il s'agit d'une politique qu'orchestre une minorité agissante d'employeurs qui ne s'embarrassent ni des conventions collectives, ni de la législation sur le travail et encore moins des Droits de l'Homme.

La situation dans le canton du Jura

C'est dans cette situation que les syndicats jurassiens se battent aux côtés des ouvriers, des employés et des fonctionnaires pour défendre leur dignité et leurs droits qui sont sans cesse remis en cause. Ils aident chacun et chacune à avoir confiance en soi, à assumer ses responsabilités dans la société et à faire preuve de solidarité envers tous ceux qui souffrent et qui peinent.

La consolidation des droits démocratiques et le développement des libertés syndicales, la libération de l'homme de la misère matérielle et de toute exploitation ainsi que l'épanouissement de la personne sont les trois piliers de l'action syndicale dans le Jura, où le taux de syndicalisation des travailleurs est le plus élevé de Suisse dans le secteur secondaire.

L'Union syndicale jurassienne, avec un effectif de plus de neuf mille membres cotisants appartenant à treize fédérations affi-

liées, est l'organisation la plus représentative des travailleurs jurassiens. Consciente des responsabilités que cela suppose, elle déploie une large activité pour l'information des militants des différents secteurs économiques, organise des cours de formation, fait la liaison avec l'Union syndicale suisse et participe aux diverses consultations de l'Etat.

Les syndicats et l'Etat

Constitués moins d'une année après le vote historique du 23 juin 1974, l'Union syndicale jurassienne et ses militants se sont mis à la tâche pour influencer l'orientation sociale du nouveau canton, dans un sens qui soit favorable aux travailleurs.

Bien qu'elle n'ait pas eu de porte-parole officiel au sein de l'Assemblée constituante, elle s'est prononcée publiquement tout au long de l'élaboration de la Constitution sur